



BOUSSOLE DE LA POLITIQUE DE SANTÉ

3^e trimestre 2019

Rétrospective
sur la session
d'automne 2019

Autres thèmes
de la politique
de santé

UN SERVICE DE

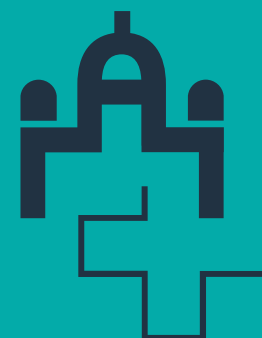


MSD

INVENTING FOR LIFE

Rétrospective sur la session d'automne 2019

Du 9 au 28 septembre 2019, les Chambres fédérales se sont réunies pour la session d'automne. Vous trouvez ci-dessous une sélection de décisions dans le domaine de la politique de santé.



Résumé

Politique de santé

- Le Conseil des Etats, en tant que premier Conseil, a adopté une motion [\[19.3703\]](#) qui nécessite un **ajustement du système d'enregistrement et de tarification**. Concrètement, lors de la fixation des prix des médicaments, les coûts pour l'ensemble du système de santé devraient être pris en compte en plus des coûts de la thérapie. Le Conseil fédéral estime également qu'il est nécessaire d'agir ici: Le Conseiller Fédéral Berset a annoncé qu'il travaillera sur des propositions dans le cadre du deuxième paquet sur la maîtrise des coûts.
- Une initiative parlementaire [\[18.491\]](#) demandant **d'interdire l'expérimentation animale entraînant des contraintes sévères** a été rejetée par le Conseil national. L'objet n'est maintenant plus d'actualité.
- Le Conseil national a rejeté une motion [\[19.3319\]](#) qui **exige l'abrogation de la protection de la documentation** si une licence obligatoire est accordée pour un médicament protégé par un brevet. L'objet n'est maintenant plus d'actualité.
- Après le Conseil des Etats, le Conseil national a également adopté une motion [\[18.3387\]](#) visant à mieux contrôler et coordonner le traitement des patients atteints de maladies chroniques. À cette fin, les **programmes de gestion des patients** correspondants devraient pouvoir être remboursés par les caisses-maladies à l'avenir.
- Une initiative parlementaire [\[09.528\]](#), qui appelle à **un financement uniforme des prestations hospitalières et ambulatoires**, a été adoptée par le Conseil national en tant que premier conseil. Après le changement de système, les caisses-maladies rembourseraient tous les traitements ambulatoires et hospitaliers. La contribution des cantons a été déterminée par le Conseil national à 25.5 % des coûts nets après déduction de la quote-part et des franchises.



En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

19.3703 Motion

Déposée par Josef Dittli (PLR)

Coûts des médicaments. Adaptation du système d'autorisation de mise sur le marché et de fixation des prix dans l'assurance de base

Statut: adoptée par le Conseil des Etats → L'objet va maintenant au Conseil national.

Le Conseil fédéral est chargé de modifier les bases légales régissant le système d'autorisation de mise sur le marché et de fixation des prix des médicaments afin de tenir compte, pour les préparations et les médicaments de la liste des spécialités (LS), non seulement du coût thérapeutique journalier, mais aussi du coût pour l'ensemble du système de santé.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, l'Office fédéral de la santé publique et l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193703>

16.3169 Motion

Déposée par Bea Heim (PS)

Faire obligation aux caisses-maladie de rembourser les moyens et appareils médicaux achetés à l'étranger

Statut: adoptée par le Conseil national, rejetée par le Conseil des Etats → L'objet est abandonné.

Le Conseil fédéral est chargé de prévoir une obligation de remboursement pour les moyens auxiliaires acquis sur prescription médicale à l'étranger par les assurés et de soumettre au Parlement les modifications nécessaires de la loi.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20163169>

19.3319 Motion

Déposée par Angelo Barrile (PS)

Garantir l'approvisionnement en médicaments dans l'intérêt public. Corriger une incohérence de la législation

Statut: rejetée par le Conseil national → L'objet est abandonné.

Le Conseil fédéral est chargé de soumettre au Parlement une modification de la loi sur les produits thérapeutiques afin de clarifier la question de l'exclusivité des données lorsqu'une licence obligatoire est octroyée dans l'intérêt public et pour un usage non commercial (licence à l'usage du gouvernement).

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193319>





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.491 Initiative parlementaire

Déposée par Maya Graf (GV)

Compléter la loi fédérale sur la protection des animaux en vue d'interdire l'expérimentation animale entraînant des contraintes sévères

Statut: aucune suite donnée par le Conseil national → L'objet est abandonné.

Il convient de compléter la loi fédérale sur la protection des animaux en vue d'interdire les contraintes sévères sur les animaux dans un but expérimental. La Confédération doit actualiser régulièrement le classement des contraintes en degrés de gravité.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180491>

18.3387 Motion

Déposée par la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national (CSSS-CN)

LAMal. Permettre des programmes judiciaires de gestion des patients

Statut: adoptée par les deux conseils → Le Conseil fédéral va maintenant élaborer un projet.

Le Conseil fédéral est chargé de modifier la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal) de manière à ce que les prestations fournies dans le cadre de programmes de gestion des patients puissent être rémunérées. Cette modification de la LAMal pourrait prendre la forme suivante:

Article 25b Programmes de gestion des patients:

L'assurance obligatoire des soins prend en charge aux conditions suivantes les coûts des prestations fournies dans le cadre de programmes de gestion des patients:

- les programmes sont limités à un groupe de patients clairement défini;
- les programmes permettent d'améliorer l'efficacité et la qualité par rapport aux traitements dispensés en dehors de ces programmes;
- les programmes ont été convenus entre les fournisseurs de prestations au sens de l'article 35 et les assureurs.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les médecins et les caisses-maladies

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183387>

09.528 Initiative parlementaire

Déposée par Ruth Humbel (PDC)

Financement moniste des prestations de soins

Statut: adoptée (avec amendements) par le Conseil national → L'objet va maintenant au Conseil des Etats.

(...) Un système de financement moniste sera introduit, par le biais d'une modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Afin que les cantons puissent garder le contrôle des moyens publics, le système en question respectera notamment les points suivants:

- Les moyens publics seront consacrés à la formation et au perfectionnement du personnel médical, à la compensation des risques, aux prestations de santé publique et d'intérêt général, de même qu'à la réduction des primes d'assurance-maladie.
- La part du financement public des prestations couvertes par l'assurance de base sera fixée et adaptée au renchérissement des prestations de santé.
- Toutes les prestations hospitalières ou ambulatoires inscrites dans la LAMal seront financées par les assureurs-maladie.

Pertinent, entre autres, pour les cantons et les caisses-maladies

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20090528>





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.047 Objet du Conseil fédéral

LAMal. Admission des fournisseurs de prestations

Statut: procédure d'élimination des divergences (2 fois au Conseil national, 1 fois au Conseil des Etats) → L'objet retourne maintenant au Conseil des Etats.

Le gel des admissions des médecins n'a été réglementé que provisoirement depuis 2001. Les deux chambres s'accordent sur la nécessité de freiner l'afflux de médecins de l'étranger. Mais ils sont loin d'être parvenus à un accord. Entre autres choses, le Conseil national a maintenu sa position de lier l'admission des médecins à la proposition sur le financement uniforme des services ambulatoires et hospitaliers.

Pertinent, entre autres, pour les médecins, les hôpitaux et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180047>

19.3955 Motion

Déposée par la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national (CSSS-CN)

Un dossier électronique du patient pour tous les professionnels de la santé impliqués dans le processus de traitement

Statut: adoptée par le Conseil national → L'objet va maintenant au Conseil des Etats.

Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer les bases légales obligeant tous les fournisseurs de prestations et professionnels de la santé à s'affilier à une communauté ou une communauté de référence certifiées selon l'article 11 lettre a, de la loi fédérale du 19 juin 2015 sur le dossier électronique du patient.

Pertinent, entre autres, pour les fournisseurs de prestations

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193955>

18.3664 Motion

Déposée par Jürg Grossen (vert'libéral)

Système de santé et numérisation. Remise de toutes les factures aux assureurs par voie électronique

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va élaborer un projet.

Le Conseil fédéral est chargé de soumettre au Parlement une modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), de manière à ce que tous les décomptes de prestations, notamment ceux des médecins, des hôpitaux, des laboratoires, des physiothérapeutes, des services d'aide et de soins à domicile et des pharmacies, soient remis par voie électronique aux assureurs-maladie.

Pertinent, entre autres, pour les fournisseurs de prestations et les caisses-maladies

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183664>





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.3513 Motion Déposée par Michaël Buffat (UDC)

LAMal. Accroître l'efficacité et réduire les coûts grâce à la numérisation

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va élaborer un projet.

Le Conseil fédéral est invité à préciser les conditions techniques du décompte des prestations prises en charge par la LAMal: à l'issue d'un délai transitoire convenable, le décompte à la charge de la LAMal ne doit être possible qu'avec une demande adressée aux assureurs-maladie sous une forme numérisée avec des données structurées et standardisées. Le Conseil fédéral définit les éventuelles exceptions.

Pertinent, entre autres, pour les fournisseurs de prestations et les caisses-maladies

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183513>

18.3649 Motion Déposée par Ruth Humbel (PDC)

Renforcer les modèles de soins intégrés en les distinguant des offres de listes unilatérales sans coordination des traitements

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va élaborer un projet.

Le Conseil fédéral est chargé de présenter une modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) qui définisse les réseaux de soins intégrés de manière à les distinguer de modèles de listes unilatéraux qui ne prévoient pas de traitement intégré. (...)

Pertinent, entre autres, pour les fournisseurs de prestations, les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183649>

14.4291 Motion Déposée par Ruth Humbel (PDC)

Domaine ambulatoire de l'assurance obligatoire des soins. Garantir la qualité des soins et imposer la transparence

Statut: adoptée par le Conseil national, rejetée par le Conseil des Etats¹ → L'objet est abandonné.

Le Conseil fédéral est chargé d'assurer le respect des dispositions légales régissant la garantie de la qualité des soins dans le domaine ambulatoire de l'assurance obligatoire des soins, en introduisant la possibilité d'infliger des sanctions si le niveau de qualité nécessaire n'est pas mesuré et n'est pas prouvé. Concrètement, les partenaires tarifaires devront convenir de mesures contraignantes, tant dans le domaine ambulatoire que dans le domaine hospitalier, visant à assurer le niveau de qualité nécessaire et à en apporter la preuve. Si aucune convention n'est conclue ou si les mesures convenues ne sont pas respectées, un tarif réduit sera appliqué pour la rémunération des soins. L'autorité chargée de l'approbation de la convention tarifaire vérifiera tant la garantie de la qualité que l'économicité

Pertinent, entre autres, pour les fournisseurs de prestations et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20144291>

¹ Selon le Conseil des Etats, la préoccupation de la motion avait déjà été satisfaite avec le modèle de qualité [15.083].





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

19.3861 Initiative parlementaire Déposée par Maya Graf (PES)

Pour une approche systémique de la recherche sur la propagation de l'antibiorésistance dans le cadre de la stratégie One Health

Statut: adoptée par le Conseil national → L'objet va maintenant au Conseil des Etats.

Le Conseil fédéral est chargé de renforcer sa stratégie One Health (une seule santé) en y intégrant une approche systémique de la recherche sur la propagation de l'antibiorésistance chez les êtres humains, les animaux et dans l'environnement, afin d'élaborer sur cette base une stratégie de lutte contre les causes de ce phénomène.

Pertinent, entre autres, pour la population suisse

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193861>

19.3860 Postulat Soumis par Claude Bégli (PDC)

Ne pas attendre une épidémie grave. Créer un fonds pour stimuler la recherche et le développement de nouveaux agents antimicrobiens

Statut: rejeté par le Conseil national → L'objet est abandonné.

Le Conseil fédéral est chargé d'envisager la création d'un fonds spécial pour stimuler la recherche et le développement de nouveaux agents antimicrobiens en Suisse et chercher la collaboration internationale. (...)

Pertinent, entre autres, pour la population suisse

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193860>

19.3743 Motion Déposée par Damian Müller (PLR)

Éliminer l'hépatite. Inscription de la maladie dans un programme national de lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang

Statut: adoptée par le Conseil des Etats → L'objet va maintenant au Conseil National.

Le Conseil fédéral est chargé d'ajouter l'hépatite virale au programme qui succédera au programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI), afin de jeter les bases nécessaires à l'élimination non seulement du VIH, mais aussi des hépatites B et C d'ici 2030.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes avec une hépatite

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193743>



Autres thèmes de la politique de santé durant le 3^e trimestre

Durant le 3^e trimestre, les thèmes suivants de la politique de santé ont également été discutés.

Coûts élevés des soins de santé: la conseillère nationale UDC Yvette Estermann lance une initiative pour une assurance maladie «light»

Des primes moins chères, mais moins d'avantages sociaux: un groupe dirigé par Yvette Estermann veut apporter un changement dans le système d'assurance maladie au moyen d'une initiative populaire. La conseillère nationale UDC de Lucerne peut même imaginer la suppression de l'obligation de s'assurer.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les caisses-maladies, la Confédération, la population

Source: <https://www.luzernerzeitung.ch/schweiz/hohe-gesundheitskosten-svp-nationalraetin-yvette-estermann-lanciert-initiative-fuer-eine-krankenkasse-light-ld.1132339>

Texte de l'initiative: <https://www.admin.ch/opc/de/federal-gazette/2019/4604.pdf>

Le PS recourt contre les subventions trop faibles aux primes – pression sur les cantons

Un plus grand nombre de familles avec enfants devraient recevoir des réductions de prime. Le PS poursuit donc le canton d'Argovie. Dans les autres cantons, plus de 70 000 enfants et jeunes bénéficient déjà d'une décision de la Cour fédérale.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les caisses-maladies, la confédération, la population

Source: <https://www.nzz.ch/schweiz/krankenkassen-sp-klagt-gegen-zu-tiefe-praemienverbilligungen-druck-auf-kantone-steigt-ld.1491961>

Interdiction de l'expérimentation animale

Le Conseil fédéral s'oppose à l'initiative populaire fédérale «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès» (initiative sur l'interdiction de l'expérimentation animale). Il a pris cette décision lors de sa séance du 26 juin 2019, estimant que l'être humain et l'animal sont assez protégés dans la recherche.

Pertinent, entre autres, pour les institutions de recherche, l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-75597.html>

**Luzerner
Zeitung**

Chancellerie
fédérale

NZZ

Conseil fédéral

Introduction d'un compte d'épargne-santé

La Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national (CSSS-CN) a approuvé une initiative parlementaire exigeant que les assurés puissent, s'ils le souhaitent, mettre de côté un montant sur un compte de cautionnement afin de financer leurs participation aux coûts des soins de santé. La CSSS-CE prendra position sur cette initiative.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les caisses-maladies

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180429>

Changement de la Direction de Swissmedic

Stéphane Rossini devient le nouveau Directeur de l'Office Fédéral de l'Assurance Sociale. Il démissionnera donc de son poste de Président de l'Institut suisse du médicament (Swissmedic) à la fin du mois de novembre. Le Département fédéral de l'intérieur lancera une procédure de mise au concours de la Présidence de l'Institut Swissmedic.

Pertinent, entre autres, pour Swissmedic

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-75704.html>

Initiative internationale BENELUXA de scannage de l'horizon

BENELUXA a lancé l'International Horizon Scanning Initiative ayant comme objectif de «mettre en évidence d'importantes innovations dans les technologies pharmaceutiques et médicales par la collecte continue de données et l'analyse de la recherche et de la littérature avant qu'elles n'entrent sur le marché». La Suisse s'est également jointe à l'initiative visant à faciliter l'élaboration d'une base de données. L'objectif de cette base de données est de faciliter la collecte d'informations sur les médicaments nouveaux et émergents. Ces informations devraient aider les gouvernements à évaluer l'impact budgétaire des nouveaux produits et, enfin, à adapter en conséquence leurs lignes directrices en matière de P&R (Pricing & Reimbursement Policies).

Pertinent, entre autres, pour l'économie, les instituts de recherche, l'industrie pharmaceutique

Source: <http://www.beneluxa.org/news2>



Swissmedic

Beneluxa

Rapport de PwC sur l’empreinte économique et sociale de l’industrie pharmaceutique en Europe

EFPIA

L’EFPIA a publié un rapport de PwC sur l’empreinte économique et sociale de l’industrie pharmaceutique en Europe. L’analyse de PwC estime que 2.5 millions de places de travail ont été soutenues par le secteur pharmaceutique en 2016, la valeur ajoutée brute moyenne par employé s’établissant à 156 000 € étant significativement plus élevée que celle d’autres secteurs clés. Les activités de l’industrie pharmaceutique ont directement contribué à hauteur de près de 100 milliards € à l’économie de l’UE en 2016, avec 106 milliards € supplémentaires alloués par la chaîne d’approvisionnement et les dépenses de main-d’œuvre.

Pertinent, entre autres, pour l’économie, les instituts de recherche, l’industrie pharmaceutique

Source: <https://www.efpia.eu/news-events/the-efpia-view/statements-press-releases/new-report-underlines-the-critical-strategic-importance-of-the-research-based-pharmaceutical-industry-to-europe-s-economic-and-health-future/>

Nouvelles conventions tarifaires sur les prestations des pharmaciens

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a approuvé lors de sa séance du 26 juin 2019 la prolongation de deux conventions tarifaires régissant la rémunération des pharmaciens dans le cadre de l’assurance obligatoire des soins (AOS). Ces conventions réglementent la rémunération des pharmaciens, notamment pour la vérification de l’ordonnance lors de la remise des médicaments et la tenue du dossier du patient.

Pertinent, entre autres, pour les pharmaciens/pharmaciennes, les patients/patientes, les caisses-maladies

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-75580.html>

Nouvelle structure tarifaire ambulatoire TARDOC

Les partenaires tarifaires, la FMH et curafutura, ont remis le TARDOC au Conseil fédéral pour approbation en vue d’une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021. TARDOC remplacera le TARMED.



La structure tarifaire TARDOC peut être consultée sur le lien suivant: <https://tardoc.ats-tms.ch>

ats-tms SA a été fondée en 2016 avec l’objectif d’élaborer une structure tarifaire révisée des prestations médicales ambulatoires et de poursuivre son développement en continu. Elle réunit l’association des assureurs-maladie curafutura, la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM).

Pertinent, entre autres, pour les médecins, les caisses-maladies, les hôpitaux

Source: https://www.fmh.ch/files/pdf23/ats-tms_medienmitteilung_2019_07_12_f.pdf

AHV 21: stabilisation de l'AVS

Lors de sa séance du 3 juillet 2019, le Conseil fédéral a arrêté les mesures qui devront figurer dans la réforme AVS 21. Il entend ainsi maintenir le niveau des rentes, assurer le financement de l'AVS jusqu'en 2030, flexibiliser l'âge de la retraite et créer des incitations pour prolonger la durée de l'exercice d'une activité lucrative. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur de lui présenter, d'ici à la fin août, un message et un projet de loi pour la réforme AVS 21.

Pertinent, entre autres, pour la population, l'AVS, les employeurs et les employés

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-75705.html>

Congé parental de 16 semaines

Le PLR demande 16 semaines de congé parental. Le congé de maternité existant de 14 semaines doit être remplacé par 16 semaines de congé parental flexible et répondre aux critères suivants: premièrement, les huit premières semaines suivant la naissance sont réservées à la maman. Deuxièmement, les huit semaines restantes devraient pouvoir être distribuées de façon flexible et consensuelle entre les deux parents. Troisièmement, 14 semaines sont légalement garanties à la mère si les parents ne peuvent pas s'entendre. Les deux semaines restantes tombent au deuxième parent.

Pertinent, entre autres, pour la population, l'AVS, les employeurs et les employés

Source: <https://www.plr.ch/actualites/communiqués-de-presse/detail-des-actualites/news/les-jeunes-familles-ont-besoin-de-flexibilite-et-non-de-modeles-fixes-et-depasses/>

Congé d'adoption

La CSSS-CN souhaite offrir un soutien financier à toutes les familles qui ont décidé d'adopter un enfant. Elle propose un congé d'adoption que les parents peuvent se partager. S'est prononcée pour un congé d'adoption de deux semaines si un enfant de moins de 4 ans est adopté. Les parents peuvent se répartir le congé. Le Conseil fédéral prendra position sur la proposition.

Pertinent, entre autres, pour la population, les employeurs et les employés

Sourcen: <https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sgk-n-2019-07-05.aspx?lang=1036>

Réexamen triennal des prix

Selon curafutura, l'OFSP devrait revoir les conditions d'admission d'environ 3 750 emballages dans le cadre du réexamen triennal des prix des médicaments. Etant donné que seulement un tiers des emballages ont été vérifiés, curafutura appelle donc à un réexamen cohérent de tous les médicaments. Il s'agit de savoir si les conditions d'admission sont remplies sans exception. Dans une prochaine étape, l'OFSP devrait alors réduire les intervalles d'examen de tous les prix des médicaments à un an.

Pertinent, entre autres, pour l'OFSP, les firmes pharmaceutiques

Source: <https://www.medinside.ch/de/post/medikamentenpreise-krankenkassen-kritisieren-bundesamt-fuer-gesundheit>

Conseil fédéral

PLR
Les Libéraux-Radicaux



M MEDINSIDE

Extension de l'obligation de remboursement

Le Surveillant des prix Stefan Meierhans demande que l'obligation de remboursement des produits médicaux et des dispositifs médicaux ainsi que des médicaments délivrés sur ordonnance médicale soit étendue aux pays étrangers.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les caisses-maladies, les firmes pharmaceutiques

Source: <https://blog.preisueberwacher.ch/post/2019/08/09/eine-neue-chance-die-krankenkassen-zu-entlasten-ist-da-packen-wir-sie>



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Preisüberwachung - Blog

Immunothérapie contre le cancer: nouvelle alliance pour la recherche

Les hôpitaux universitaires suisses ne veulent pas laisser le domaine de l'immunothérapie contre le cancer à l'industrie pharmaceutique. Ils unissent leurs forces pour offrir eux-mêmes des thérapies cellulaires individuelles pour certains cancers à l'avenir. En mettant en commun leurs efforts, un budget de 150 000 à 200 000 francs suisses par thérapie doit être ciblé. Les thérapies cellulaires pour combattre les cellules cancéreuses avec le système immunitaire de l'organisme sont considérées comme de grands espoirs dans le traitement du cancer. Sous la direction du SAKK (Groupe Suisse de Recherche Clinique sur le Cancer), la plate-forme commune des hôpitaux universitaires suisses est en cours de construction. Le financement de démarrage d'un montant pouvant atteindre cinq millions de francs suisses pour la construction de la nouvelle plateforme sera soutenu par la fondation Recherche suisse contre le cancer (RSC).

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les hôpitaux universitaires

Source: <https://www.medinside.ch/de/post/teure-krebstherapie-es-geht-auch-viel-kostenguenstiger>



MEDINSIDE

Vaccinations: nouvelles données de l'OMS et de l'UNICEF

De nouvelles données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF ont révélé qu'en 2018, 20 millions d'enfants dans le monde n'ont pas reçu des vaccins qui sauvent des vies tels que ceux contre la rougeole, la diphtérie et le tétanos. Cela correspond à un enfant sur 10 dans le monde.

Pertinent, entre autres, pour les enfants, le système de santé national

Source: <https://www.who.int/fr/news-room/detail/15-07-2019-20-million-children-miss-out-on-lifesaving-measles-diphtheria-and-tetanus-vaccines-in-2018>

World Health Organisation
UNICEF



Journée mondiale contre l'hépatite 2019

Les hépatites virales B et C touchent 325 millions de personnes dans le monde, causant 1.4 million de décès par an. C'est la maladie infectieuse qui provoque le plus grand nombre de décès après la tuberculose, et 9 fois plus de personnes sont infectées par l'hépatite que par le VIH. L'hépatite est évitable, traitable et, dans le cas de l'hépatite C, guérissable. Cependant, plus de 80 % des personnes vivant avec l'hépatite ne bénéficient pas de services de prévention, de dépistage et de traitement.

Dans le cadre de la campagne pour la Journée mondiale contre l'hépatite 2019, l'OMS demande à tous les pays et partenaires à s'engager sur le thème « Investir dans l'élimination de l'hépatite ». L'OMS publiera de nouvelles estimations concernant les investissements supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux d'élimination de l'hépatite à l'horizon 2030, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, le système de santé national

Source: <https://www.who.int/fr/campaigns/world-hepatitis-day/2019>

World Health Organisation

Mise en consultation de l'accord relatif à l'accès au marché du travail dans le cas d'un Brexit sans accord

Lors de sa séance du 14 août 2019, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation sur un accord temporaire avec le Royaume-Uni (RU) concernant l'accès au marché du travail. La consultation dure jusqu'au 21 novembre 2019.

Pertinent, entre autres, pour les employés britanniques, l'économie suisse

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76054.html>

Conseil fédéral

Présence Suisse – Monitoring d'image 2018

Un sondage représentatif de Présence Suisse mené dans 19 pays montre que la Suisse est perçue très positivement à l'étranger. Outre la nature et les paysages, la position de pôle en matière d'économie, de recherche et de formation ainsi que le bon fonctionnement du système politique sont perçus de manière particulièrement positive. La place financière suisse jouit également d'une très bonne réputation et occupe clairement la première place [...].

Pertinent, entre autres, pour l'économie

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-76041.html>

Conseil fédéral

Programme visant à freiner la hausse des coûts dans l'AOS

Le 21 août 2019, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) relative au premier volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts. Le projet comprend un total de 9 mesures avec des ajustements dans la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMAL) ainsi que des mesures analogues dans les autres branches de la sécurité sociale.

Le projet de loi propose, entre autres:

- L'introduction d'un article relatif aux projets pilotes, lequel doit permettre de mener des programmes de maîtrise des coûts innovants, en dehors du cadre légal «normal».
- Le renfort du contrôle des factures par les assureurs et les assurés.
- Un système de prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré.
- Des réglementations sur les tarifs (p.ex. la mise en place d'une organisation tarifaire nationale dans le domaine ambulatoire) et le pilotage des coûts.
- L'introduction d'un droit de recours pour les fédérations d'assureurs en ce qui concerne les listes cantonales des hôpitaux, des maisons de naissance et des établissements médico-sociaux.

Le projet contient donc des mesures concernant tous les groupes de coûts importants et devrait freiner durablement la hausse des coûts. Un débat parlementaire est prévu au premier trimestre 2020.

Début 2020 suivra un deuxième volet de mesures. Il sera axé sur la mise en place de plafonds visant à limiter la hausse des coûts dans l'AOS. L'objectif est d'assurer la transparence des coûts générés par tous les acteurs et de rendre le système de santé plus efficace. Ce volet visera également à renforcer les soins coordonnés. D'autres mesures dans divers domaines seront prises en complément. Le Conseil fédéral décidera de la forme précise du volet dès le début de la procédure de consultation.

Pertinent, entre autres, pour le système de santé

Source: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/kostendaempfung-kv.html>

Evaluation de la révision de la LAMal, financement hospitalier

De 2012 à 2019, l'OFSP a procédé à l'évaluation de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier et en a rendu compte au Conseil fédéral. L'évaluation met en évidence les effets de la révision et sert de base de décision pour le développement futur de la LAMal.

Pertinent, entre autres, pour le système de santé

Source: <https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/das-bag/publikationen/evaluationsberichte/evalber-kuv/evalber-kvg-revision-spitfi.html>

Office fédéral de la santé
publique OFSP

Office fédéral de la santé
publique OFSP

Moratoire sur les primes

Le 30 août 2019, le Groupe socialiste a décidé d'un moratoire sur les primes: les caisses maladie ne pourront pas augmenter davantage les primes, et, en même temps, continuer à accumuler des milliards d'excédents.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes, les caisses-maladies

Source: <https://www.sp-ps.ch/fr/publications/communiqués-de-presse/pour-des-primes-abordables-contre-le-lobby-des-assurances>



Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose

Chaque année, 2.5 millions de personnes meurent à cause du Sida, du paludisme ou de la tuberculose, principalement dans les pays à faible et à moyen revenu. Lors de sa séance du 21 août 2019, le Conseil fédéral a décidé l'octroi d'une contribution de 64 millions de francs au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) pour la période 2020 – 2022 et d'une autre de 30 millions de francs au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) pour la période 2019 – 2021. A travers ce financement et son expertise, la Suisse entend réduire les risques sanitaires globaux tout en renforçant la position de Genève comme centre de compétence en matière de santé mondiale.

Pertinent, entre autres, pour la population mondiale

Source: <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-76115.html>

Conseil fédéral

Egalité salariale

Lors de sa séance du 21 août 2019, le Conseil fédéral a fixé au 1er juillet 2020 l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'égalité destinée à améliorer la mise en œuvre de l'égalité salariale. Les entreprises employant 100 travailleurs et plus devront avoir exécuté leur première analyse de l'égalité des salaires fin juin 2021 au plus tard. L'analyse doit être vérifiée par un organe indépendant et son résultat communiqué aux travailleurs.

Pertinent, entre autres, pour les employés et les employeurs

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76119.html>

Conseil fédéral

Prévoyance vieillesse

Le Conseil fédéral a adopté, lors de sa séance du 28 août 2019, le message relatif à la réforme AHV 21. Les points clés: 1) Harmonisation de l'âge de référence et mesures de compensation pour les femmes; 2) Flexibilisation de la retraite; 3) Financement supplémentaire par un relèvement proportionnel de la TVA.

Pertinent, entre autres, pour les employés et les employeurs

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76202.html>

Conseil fédéral

Rabais sur les médicaments

À partir de 2020, les groupes pharmaceutiques devront divulguer à l'Office fédéral de la santé publique les rabais qu'elles offrent sur leurs médicaments. Cette transparence vise à s'assurer que les rabais n'affectent pas le choix du traitement et que les fournisseurs de prestations répercutent les rabais. Dans ce contexte, Novartis a décidé de supprimer complètement les rabais pour les hôpitaux.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les patients/patientes et les fournisseurs de prestations

Source: <https://www.srf.ch/news/wirtschaft/bis-400-millionen-mehrkosten-novartis-streicht-medikamentenrabatte-fuer-spitaeler>

Coûts de l'assurance-maladie 2020

L'année prochaine, la prime moyenne de l'assurance maladie obligatoire augmentera de 0.2%. Selon le canton, l'évolution sera comprise entre -1.5 et 2.9%. En comparaison avec l'année précédente, l'augmentation s'avère modérée (hausse moyenne des primes en 2019: 1.1%). Le gagnant est le canton de Lucerne où la prime moyenne baisse de 1.5%.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76507.html>

Rapport d'Helsana

En Suisse, les patients recourent toujours davantage aux traitements médicaux. De plus en plus souvent, les patients consultent un spécialiste et se font traiter en ambulatoire hospitalier. Les traitements en urgence se sont aussi multipliés dans les hôpitaux. En cinq ans, quels que soient la classe d'âges et le canton, la durée et la fréquence des consultations ont augmenté de façon notable. L'imagerie médicale, comme les radiographies ou les échographies, et les analyses de laboratoire, sont aussi utilisés beaucoup plus fréquemment. Ce phénomène s'explique par l'évolution technologique et répond à la volonté des patients et des médecins d'acquiescer de façon plus rapide et plus fiable une certitude sur un diagnostic.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les patients/patientes et les fournisseurs de prestations

Sourcen: <https://www.helsana.ch/fr/groupe-helsana/portrait-de-notre-entreprise/sciences-de-la-sante-publique/rapport-sur-le-volume-des-prestations>



Conseil fédéral

Helsana